



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 9 janvier 2018 à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénomme	Conseillère Siège 5
Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siège 6

Est absent :

Est aussi présent :

Monsieur Christian Michel, directeur général.

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h 00 devant environ 4 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

2018-01-001

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 9 janvier 2018 soit ouverte à 19 h 00 devant environ 4 contribuables.

ADOPTÉE

ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Adoption de l'ordre du jour
- 0.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2017

100 Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et remises pour décembre 2017
- 1.2 Acceptation du journal des déboursés (441 à 445)
- 1.3 Date des séances extraordinaires pour l'adoption des prévisions budgétaires 2018 et du programme triennal d'immobilisation



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- 1.4 Demande de citoyens – Remboursement de taxes
- 1.5 Demande de commandite – Établissement du Cœur-de-la-Gatineau
- 1.6 Consultation publique - CSHBO
- 1.7 Blue Sea – Offre de services PG Finances
- 1.8 Emplois d'Été Canada 2018
- 1.9 PG - Renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications
- 1.10 Ajout d'un détenteur – Visa Desjardins
- 1.11 Traitement des élus – maintien du gel des salaires ou indexation

200 Sécurité publique

- 2.1 MAMOT – Mise en commun de services incendies

300 Transport

- 3.1 Stationnement – Affiches hiver

400 Hygiène du milieu / Environnement

500 Santé et Bien-être

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 Ensemencements de Doré Jaune dans le lac Blue Sea – Demande conjointe avec Messines
- 6.2 Formation – milieux humides et hydriques et certificats d'autorisation

700 Loisirs et Culture

- 7.1 Demande de Commandite – Tournoi de pêche des pompiers
- 7.2 Écussons bénévoles
- 7.3 Cadre du Conseil municipal

800 Correspondance

- 8.1 Rapport d'activités du maire pour décembre 2017
- 8.2 MRC Conseil en bref décembre 2017
- 8.3 Association des Amis du presbytère – Bilan 2017
- 8.4 Centre de santé et des services sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau – Remerciements

900 Varia

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

2018-01-002

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 9 janvier 2018 soit adopté tel que déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier Christian Michel :



ADOPTÉE

2018-01-003

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 4 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 décembre 2017 soit adopté tel que déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier Christian Michel.

ADOPTÉE

2018-01-004

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES REMISES VERSÉS EN DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par Paul Dénommé et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 49 à 52 de décembre 2017 et qui totalisent un montant de 29 927,51\$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 16 474,18\$ pour les salaires versés en décembre 2017 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 3 017,57\$ pour le mois de décembre 2017 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 3 496,60\$ pour le mois de décembre 2017 soient acceptées.

ADOPTÉE

2018-01-005

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par Gérard Lacaille et unanimement résolu :

QUE les déboursés de décembre 2017 qui totalisent un montant de 111 323,06\$ sur le journal des déboursés nos 441 à 445 soient acceptés.

ADOPTÉE

2018-01-006

DATE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

Il est proposé par Marielle Cousineau-Fortin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil tienne la séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2018 se tienne le 30 janvier 2018 à 18h00;

QUE ce Conseil tienne la séance ordinaire pour l'adoption du Programme triennal des immobilisations le 30 janvier 2018 à 18h30.



ADOPTÉE

2018-01-007

DEMANDE DE CITOYENS – REMBOURSEMENT DE TAXES

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires sis au 52, chemin de la Ferme, demandent à ce que la taxe 2017 pour leur roulotte soit annulée compte tenu qu'ils affirment, par courriel, en date du 30 août 2017, que cette dernière n'est plus en usage et qu'elle fut vendue en juillet 2017;

CONSIDÉRANT QUE la roulotte en question fut installée sans prendre les permis requis par la réglementation;

CONSIDÉRANT QUE suite à plusieurs courriels explicatifs, l'administration lui a expliqué que les modifications doivent être soumises au début de l'année car la taxation pour les roulotte est calculée sur une année et non pas au prorata;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires ont entre autres construit, sans permis, un garage et un bâtiment principal sans se soucier de la réglementation municipale en vigueur, et sans fournir les documents requis pour s'assurer de la conformité des ouvrages;

CONSIDÉRANT QUE lorsque la municipalité a découvert les constructions et installations sans permis, ils ont appliqué une taxation sans toutefois appliquer de rétroactivité;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Paul Dénommé et unanimement résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de cette résolution;

QUE ce Conseil refuse la demande de remboursement des citoyens du 52, chemin de la Ferme.

ADOPTÉE

NOTE : DEMANDE DE COMMANDITE – ÉTABLISSEMENT DU CŒUR-DE-LA-GATINEAU
Demande sera étudiée lors du budget 2018

NOTE : Consultation publique – CSHBO – Politique de la réussite éducative (MÉES) –
Plan d'engagement vers la réussite (CSHBO)

2018-01-008

BLUE SEA – OFFRE DE SERVICES PG FINANCE ET PICHÉ-LACROIX



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- CONSIDÉRANT QUE les diverses opérations annuelles à exécuter aux modules de PG Finances au 31 décembre de chaque année;
- CONSIDÉRANT QUE ses opérations sont habituellement produites par la directrice générale adjointe qui est présentement en arrêt de travail pour fracture à un membre;
- CONSIDÉRANT QU' avant de commencer la nouvelle année, ces procédures doivent être effectuées;
- CONSIDÉRANT QU' une demande a été envoyée à PG lequel a soumis une offre de services;
- CONSIDÉRANT QU' une partie des procédures a pu être produite par Piché Lacroix compte tenu de leur connaissance au programme comptable;
- EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :
- QUE ce Conseil retienne les services de Piché Lacroix et de PG Solutions afin de procéder aux importantes activités de fermeture qui requièrent les modules de finance de nos programmes comptables et pour assistance au Directeur général dans le montage des prévisions budgétaires 2018.

ADOPTÉE

2018-01-009

EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2018

- CONSIDÉRANT QUE le Programme d'Emplois d'été Canada 2018 est maintenant disponible pour les entreprises désireuses de présenter une demande et que la date limite est le 2 février 2018;
- CONSIDÉRANT QUE ce programme détient des critères d'évaluation est que ceux-ci sont aux niveaux : handicapés, nouveaux arrivants, autochtones, membres d'une minorité visible, sans-abris, aînés, aux enfants ou à la jeunesse, à la protection environnementale, etc
- CONSIDÉRANT QUE le projet de lavage de bateaux, qui a vu le jour en 2017, s'avère une priorité et la municipalité désire continuer et améliorer ses activités quant à ce programme d'envergure afin de protéger nos plans d'eau;
- CONSIDÉRANT QUE pour réaliser ses objectifs, ce programme requiert du personnel tant les fins de semaines que la semaine et que l'embauche d'étudiants serait la solution idéale afin de progresser dans la protection des cours d'eau;
- EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :
- QUE ce Conseil autorise la direction générale à faire une demande de subvention salariale auprès du Programme d'Emploi d'été Canada 2018, pour deux(2) étudiants dans le domaine de la protection environnementale

ADOPTÉE



2018-01-010

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ENTRETIEN ET SOUTIEN DES APPLICATIONS (LOGICIELS INFORMATIQUES)

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande à la direction générale de vérifier auprès de PG, la possibilité d'un renouvellement de 5 ans si le prix est plus avantageux que pour seulement une année;

QU' advenant un écart négligeable, ce Conseil autorise le renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications avec PG Solutions pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, taxes en sus, comme suit :

Application	Département	Montant + tx
Comptes fournisseurs & réclamations de taxes	Administration	1 005\$
Grand-Livre, budget et états financiers	Administration	1 260\$
Taxation, perception et comptes clients	Administration	1 630\$
Télétransmission Taxation(SIPC et retraits)	Administration	245\$
Paie	Ressources humaines	1 005\$
Télétransmission paie	Ressources humaines	275\$
Perfas Interface électorale	Grefe	745\$
Gestion de la carte JMap	Urbanisme	1 130\$
Plate-forme de base Accès Cité	Administration	795\$
Gestion des données multimédias	Urbanisme	535\$
Dossier central	Urbanisme	1 020\$
Gestion des permis	Urbanisme	1 485\$
Gestion des fosses septiques	Eaux Usées	1 020\$
Droit d'utilisation annuel AccèsCité – UEL	Urbanisme	3 105\$
Qualité des services	Administration	680\$
TOTAL		15 935\$

QUE la direction générale soit autorisée à signer toute documentation en lien avec le renouvellement de contrat d'entretien avec PG solutions

ADOPTÉE

2018-01-011

AJOUT D'UN DÉTENTEUR – VISA DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Christian Michel n'est pas détenteur d'une carte visa Desjardins de la municipalité pour effectuer des achats ou pour les dépenses afférentes à ses fonctions

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Paul dénommé et unanimement résolu ce qui suit:



- QUE le Conseil de la municipalité de Blue Sea délègue, aux personnes ci-après, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de Cartes Visa Desjardins (ci-après « Les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des Caisses Desjardins du Québec (ci-après « La Fédération »);
- QUE la municipalité de Blue Sea soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes reliées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables, ainsi que des intérêts et des frais applicables;
- QUE la municipalité de Blue Sea s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération les accompagnants et soit responsable de toute dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;
- QUE les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'ils ou elles aient tous les droits et pouvoir reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;
- QUE les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

Noms des Personnes déléguées :

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Date de Naissance</u>
1- Christian Michel	Directeur Général et sec.-trés.	1975-07-04
2- France Carpentier	Directrice générale Adjointe	1962-10-28

- QUE la Fédération puisse considérer cette résolution en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

ADOPTÉE

2018-01-012

TRAITEMENT DES ÉLUS – MAINTIEN DU GEL DE SALAIRES OU INDEXATION

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

- QUE ce Conseil maintienne le gel de salaire des élus pour l'année 2018, soit Du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2018-01-013

MISE EN COMMUN DE SERVICES MUNICIPAUX - INCENDIES

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des affaires municipales et de l'Occupation du territoire rend disponible une aide financière aux organismes municipaux pour soutenir la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE cette aide s'applique également à la réalisation de diagnostics et d'études d'opportunité en cette matière;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Messines se propose pour déposer une demande d'aide financière pour la réalisation d'une étude d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie au nom des municipalités de Bouchette, Blue Sea et Messines;

CONSIDÉRANT QUE toute demande doit être présentée au plus tard le 1^{er} février 2018;

CONSIDÉRANT QU' une étude a déjà été réalisée par le ministère de la sécurité publique il y a environ 3 ans, et que cette étude a déjà soulevé des argument en faveur d'une mise en commun des services municipaux , plus spécifiquement au niveau des services incendies;

CONSIDÉRANT QU' il serait redondant de refaire une étude qui nous révélera ce que nous connaissons déjà à propos de nos territoires et de nos réalités rurales, même si cette dernière est financée à 50%;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande à la direction générale d'organiser une rencontre avec les 3 municipalités afin de discuter de la pertinence de faire une étude considérant que le ministère de la sécurité a déjà procédé à une étude préliminaire et émis des recommandations en ce sens.

ADOPTÉE

2018-01-014

ENSEIGNES STATIONNEMENT INTERDIT – HIVER SUR CHEMINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT le règlement SQ2017-001 adopté le 2 février 2017 concernant le stationnement applicable par la sureté du Québec;

CONSIDÉRANT les problématiques soulevées par l'entrepreneur en déneigement de la municipalité qui nous indique que plusieurs véhicules se stationnent la nuit sur les routes publiques parce que leurs entrées charretières n'est pas entretenu l'hiver;

CONSIDÉRANT QUE cette pratique est dangereuse pour les usagers de la route et que l'entrepreneur doit souvent revenir après le départ des véhicules pour procéder au déneigement de l'endroit où se trouvait le véhicule, ce qui occasionne du temps supplémentaire;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CONSIDÉRANT QUE le règlement SQ 2017-001 prévoit, à l'article 6, une interdiction de stationner sur les chemins publics de la municipalité entre 0 h et 6 h du 15 novembre au 15 avril, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE Pour que les agents de la Sûreté du Québec puissent appliquer le règlement et émettre des constats, la municipalité doit aviser la population par des affiches à chaque entrée de la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE Nous avons reçu 2 soumissions pour la conception d'enseignes, respectant les normes du MTQ pour les vitesses en vigueur, auprès de 2 fournisseurs :

M&M Design : 450\$ par affiche x 5 entrées = 2250 plus taxes

Signalisation Lévis : 226\$ par affiche x 5 entrées = 1130\$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Paul Dénomme et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat de 5 affiches auprès de signalisation Lévis, pour installer aux 5 entrées de la municipalité soient :

- Extrémité sud du chemin Blue Sea Nord aux limites de Gracefield
- Chemin du Lac-Long aux limites de Gracefield
- Chemin d'Orlo aux limites de Messines
- Traverse St-Jacques aux limites de Messines
- Traverse de Bouchette aux limites de Bouchette

QUE ce Conseil demande à la direction générale de faire une demande d'autorisation auprès du Ministère de du transport, de la mobilité durable et de l'électrification des transports pour l'installation des affiches sur les chemins qui sont sous leur juridiction, soient :

- Chemin Blue Sea Nord
- Chemin d'Orlo

ADOPTÉE

2018-01-015

ENSEMENCEMENTS DE DORÉS JAUNES – LAC BLUE SEA

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de dorés Jaune pour le Lac Blue Sea dans notre programme d'ensemencement serait un atout pour l'économie de nos municipalités;

CONSIDÉRANT QUE des ensemencements de Dorés jaunes ont lieu au lac Cayamant où l'on retrouve aussi du Touladi;

CONSIDÉRANT QUE des dorés sont capturés chaque année dans le lac Blue Sea car des ensemencements ont déjà eu lieu il y a environ 15 ans;

CONSIDÉRANT QU' il serait opportun d'obtenir un appui de la municipalité de Messines car cette dernière partage le Lac Blue Sea avec notre municipalité

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Gérard Lacaille et unanimement résolu :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

QUE ce Conseil demande à la direction générale de commencer les démarches en but d'obtenir les autorisations nécessaires pour procéder à des ensemencements de Dorés Jaunes dans le Lac Blue Sea;

QUE cette résolution soit envoyée à Messines pour obtenir leur appui dans la demande auprès du MFFP.

ADOPTÉE

2018-01-016

FORMATION – MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES ET CERTIFICATS D'AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE les lois 102 et 132, sanctionnées en 2017 ont réaménagé l'environnement juridique des certificats d'autorisation ministérielle et des cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et leurs représentants politiques et administratifs sont directement concernés par ces changements;

CONSIDÉRANT QU' une formation a lieu à Gatineau, le 15 janvier 2017, et que l'inspectrice en bâtiment et environnement a intérêt à y participer pour être au fait des changements et de leurs implications pour l'application des règlements, émission de permis et certificats d'autorisation;

CONSIDÉRANT le coût de formation de 294,80\$ plus taxes pour les membres de la COMBEQ, avec un rabais potentiel de 50\$ pour les 10 première inscriptions par la MMQ.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Marielle Cousineau-Fortin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'inscription de l'inspectrice en bâtiment et environnement à la formation du 15 janvier prochain à Gatineau au coût de 294,80\$ plus taxes;

QUE les frais de déplacement et de repas soient remboursés sur présentation de pièces justificatives;

ADOPTÉE

2018-01-017

DEMANDE DE COMMANDITE – TOURNOI DE PÊCHE DES POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE le tournoi de pêche des pompiers en est à sa 11^{ième} édition, et aura lieu le 3 mars 2017 sur le lac Blue Sea;

CONSIDÉRANT QUE le service incendie sollicite une commandite pour l'achat de cadeaux pour les participants;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CONSIDÉRANT QUE la municipalité contribue la somme de 200\$ depuis la première édition de cette activité hivernale très prisée des adeptes de pêches blanche de tous âges.

Il est proposé par Marielle Cousineau-Fortin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise une commandite de 200\$ pour la 11^{ième} édition de ce tournoi de pêche

ADOPTÉE

2018-01-018

ÉCUSSENS POUR BÉNÉVOLES

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire souligner l'implication des dizaines de bénévoles qui œuvrent lors des activités de la municipalité ou au sein des organisations et associations œuvrant sur le territoire de municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire faire produire des écussons de la municipalité avec les inscriptions « Fier bénévole/proud volunteer » autour du logo de la municipalité pour remettre aux bénévoles de la municipalité;

CONSIDÉRANT la soumission d'Express Pub, qui a produit nos écussons de la municipalité dans le passé et qui possède le moule, auxquels on pourrait ajouter la mention « fier bénévole/proud volunteer », au coût de 2,31\$ par écusson, lorsque l'on commande 250 écussons ou plus;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Paul Dénomme et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat de 250 écussons pour les bénévoles de Blue Sea;

QUE la direction générale soit autorisée à signer toute documentation à cet effet.

ADOPTÉE

2018-01-019

CADRE DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections du 5 novembre 2017, il y a eu du changement au sein du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le cadre du conseil doit être reproduit avec les nouveaux membres du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QU' un citoyen de Blue Sea, photographe professionnel avec 35 ans d'expérience à son actif nous propose une solution intéressante, soit un cadre métallique sur lequel on apposerait des photos magnétiques du maire et des conseillers, et qu'en cas de changement ou au terme du mandat, nous n'aurions qu'à reproduire des photos magnétiques que nous remplacerions au besoin;

CONSIDÉRANT QUE dans sa proposition au coût de 740\$ plus taxes, le photographe nous offre ce qui suit :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- la séance de photo avec le Conseil et les employés de l'administration.
- le cadre avec les photos magnétiques et dates du mandat magnétique, le tout assorti d'un cadre de bois.
- une photo 8 x 10 du Conseil municipal (papier et encadré).
- Conception graphique.
- fichier numérique des photos pour utiliser dans site web et autre.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la proposition de Studio photo SF au coût de 740\$ plus taxes applicables

QUE la séance de photo soit organisée lorsque tous les Conseillers seront présents, préférablement lors d'une séance plénière.

ADOPTÉE

NOTE : Rapport d'activités du maire pour décembre 2017

NOTE : MRC Conseil en bref décembre 2017

NOTE : Association des Amis du presbytère – Bilan 2017

NOTE : Centre de santé et des services sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau –
Remerciements

Période de questions de 19h 35 à 19h45

2018-01-020
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Paul Dénommé et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 9 janvier 2018 soit close à 19h45.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Christian Michel
Directeur général
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Christian Michel, Directeur général de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce _____ 2018.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Christian Michel
Directeur général et Secrétaire-trésorier